



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lait

Question au Gouvernement n° 1397

Texte de la question

SITUATION DES PRODUCTEURS LAITIERS

M. le président. La parole est à M. Vincent Descoeur, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Vincent Descoeur. Monsieur le ministre de l'agriculture, je souhaite évoquer la crise laitière qui sévit depuis plusieurs semaines dans notre pays comme chez nos voisins européens, et qui frappe avec une violence plus particulière les territoires de moyenne montagne, dont le département du Cantal - j'associe d'ailleurs à cette question mon collègue Jean-Yves Bony.

Je veux rendre compte ici du désespoir des producteurs laitiers et de leur incompréhension légitime devant l'évolution du prix des produits laitiers vendus aux consommateurs, évolution sans commune mesure avec l'effondrement qu'ils subissent. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

L'accord interprofessionnel intervenu le 3 juin, monsieur le ministre, ne peut être jugé satisfaisant. Le prix fixé est insuffisant, compte tenu du niveau élevé des coûts de production dans les zones de montagne.

Plus largement, cette crise renvoie à la question de la régulation du marché européen du lait, en l'absence de laquelle des centaines d'exploitations sont menacées de disparition, dans le Cantal mais aussi, plus largement, dans le Massif central et les territoires de montagne.

Monsieur le ministre, je vous exhorte, dans la perspective de vos nouvelles fonctions, dont je me réjouis, à demander à l'Union européenne de préserver des mécanismes de régulation, des systèmes de maîtrise de la production et des outils de gestion du marché. La situation est fort complexe et il convient de se poser la question de la juste répartition des marges au sein de la filière. Nous devons exiger la transparence et demander une adaptation des règles commerciales, si une évaluation en démontre la nécessité.

Monsieur le ministre, quelles réponses comptez-vous apporter à ces diverses questions ? Comment envisagez-vous de prendre en compte la détresse des agriculteurs ? Enfin, entendez-vous retenir le principe d'une valorisation différenciée du prix du lait dans les zones de montagne ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP, NC et GDR.*)

M. Maxime Gremetz. Très bonne question !

M. le président. La parole est à M. Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député, face à cette situation extrêmement grave qui provoque la désespérance des producteurs laitiers du Cantal et d'autres régions, je dois préciser que l'accord auquel sont parvenus producteurs, coopératives et industriels, encouragés par le Gouvernement, est un compromis. Vous lui reprochez de ne pas être satisfaisant : c'est une évidence, puisque les industriels voulaient payer beaucoup moins et que les producteurs réclamaient d'être rémunérés beaucoup plus. Cela étant, je le dis en conscience, le pire aurait été l'absence d'accord sur un prix d'orientation annuel. Les producteurs laitiers auraient été alors seuls face aux industriels, et contraints de négocier directement, entreprise par entreprise.

Sur le fondement de cet accord, j'ai décidé d'accompagner, avec l'appui du Premier ministre, les entreprises et les exploitations les plus fragiles, grâce à un plan d'environ 30 millions d'euros. Un traitement spécial sera réservé aux jeunes, comme j'aurai l'occasion de le préciser demain dans votre département.

J'ajoute que, dans une région comme la vôtre, les éleveurs pourront bénéficier de mesures de réorientation de la politique agricole commune : une aide supplémentaire sera versée à hauteur de 20 euros les mille litres, ce

qui représente, au niveau national, 45 millions d'euros pour les zones de piémont et de montagne, et ce sans compter les aides supplémentaires liées au soutien à la politique de l'herbe.

Enfin, nous allons, avec Mme Lagarde et M. Chatel, nous relancer très activement les travaux de l'observatoire des prix et des marges. Les paysans comme les pêcheurs n'ont pas peur de la transparence.

M. Jean-Pierre Soisson. Très juste !

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture*. Nous irons chercher les informations là où elles sont pour établir la vérité des prix et des marges.

Enfin, ces politiques sont dans une très large mesure européennes. La crise elle-même est européenne. Je me battraï, là où je serai, pour préserver les outils de régulation et de maîtrise des marchés, en particulier pour le lait. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Vincent Descoeur](#)

Circonscription : Cantal (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1397

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 juin 2009